



Procès-Verbal

Réunion Fédération du mois de novembre 2013

- Présence : Patrick GILLAIN, Président
Olivier GRAHAM, Vice-Président
Christelle KRUMMES, Secrétaire
Marcelin GEE, Trésorier
Christophe VRANKEN, Assistant administratif
Dimitri COPPENS, délégué Namêche
André LENOBLE, délégué Natoye
Michel WARNIER, délégué Seilles
Didier HOORELBEKE, délégué Bonneville.

La séance est ouverte ce jour le 5 novembre 2013 à 19H05 au Select Pool Andenne.

Suivant un ordre du jour, les points suivants ont été soulevés.

- 1. COTISATIONS

Verbalement toutes les cotisations sont en ordre de paiement.

Le trésorier, Marcelin, a relevé le courrier à la banque le 04/11/2013 mais certains versements ne sont pas encore comptabilisés sur le compte.

Le trésorier vérifiera le compte en banque fin de semaine afin de s'assurer que les versements ont été effectués.



- 2. FEUILLES DE MATCH

Point soulevé par Christophe, assistant administratif : Il existe un gros souci au niveau des feuilles de match.

Mal remplies, incomplètes, décalage inadéquats ...

Nous devons vous informer que le programme informatique ne permet pas corriger les erreurs et décalages inadéquats inscrits sur les feuilles de matchs. Autrement dit il est de la responsabilité de ceux qui remplissent les feuilles de match de respecter les décalages correct de l'ordre de jeu, à défaut de perdre vos points et de les donner à quelqu'un d'autre. Il faut savoir que cela s'est produit dans les premières semaines de matchs et que l'on ne sait rien y changer.

De grâce, pour les feuilles de matchs, chaque équipe est tenue de remplir celle-ci complètement et correctement

Pour rappel :

Nom d'équipe, nom de joueur, numéro de licence
Date de match, colonne de match remplie correctement avec
ou sans décalage correct au besoin. (Se référer à la feuille
d'ordre de jeu : décalage selon le nombre de joueurs présents
pour le match dans chaque équipe)

- 3. DISTRIBUTION

Chaque responsable reçoit les feuilles du règlement et de l'ordre de jeu à délivrer à chaque équipe.



- 4. DOCUMENT MUTUELLE

Au cours de la saison 2012-2013, les documents mutuelle ont été remplis et rendu au fur et à mesure que la secrétaire recevait ceux-ci.

Toutefois, nous nous devons de respecter une certaine éthique et éviter certains problèmes (par exemple dans le cas où le Comité FNBA serait soumis à un contrôle).

C'est pourquoi, pour les saisons à venir, les documents mutuelle pourront être rentrés dès le début de la saison mais ne seront redistribués, remplis et signés, qu'après vérification que votre inscription a bien été validée (le paiement de la cotisation).

- 5. SITUATION DU PRESIDENT

Le président, Patrice GILLAIN se sent soutenu dans les tâches comme il l'a demandé.

La saison à bien commencé ... continuons dans cet état d'esprit avec le Comité...

- 6. DIVERS

1. Achat du PC : attente de la bonne occasion (ça va être les soldes).
2. Boîte aux lettres Select Pool : posée entretemps.

EN MÉMOIRE D'UN AMI ...

Durant cette réunion, nous avons respecté une minute de silence en mémoire de notre grand ami Jean-Luc Delhaize qui nous a quitté trop tôt...

Jean-Luc... une mémoire du billard, le patron du café « Le Vignoble » à Sclayn.



Pour ceux qui n'ont pas connu : Au Vignoble des tournois de billard inoubliables ... et le seul café où le gagnant ne pouvait pas quitter sans boire sa Violette dans sa coupe de Billard !
Jean-Luc on ne t'oubliera pas Repose en paix.

Clôture de la séance ce 05 novembre 2013 à 20H10 heures.

Le comité de la F.N.B.A.



MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR F.N.B.A.

Septembre 2013.

A partir de cette saison 2013-2014, le règlement est mis à jour avec les points suivants :

- Tous les joueurs membre de la FNBA se doit de respecter le matériels mis à sa disposition dans les différents établissements sous peine de sanction.
- Il est également demandé de se respecter entre joueurs sous peine de sanction après décision du Comité FNBA.
- Tous les joueurs membre de la FNBA se doit de respecter les organisateurs sous peine de sanction.
- Les tournois dédiés se jouent dans l'établissement organisateur, pas dans un autre établissement. Ex : une équipe du club Cobegge jouera son tournoi dédié à Seilles comme une équipe du Select pool jouera son tournoi dédié au Select pool.
- Les tournois dédiés ne peuvent pas être annulé par l'équipe sous peine de pénalité de 3 points défalqué sur les points de championnat de l'équipe.

Les feuilles de match devront être rentrées AU PLUS TARD avant le match suivant afin de pouvoir mettre le classement à jour régulièrement. Cela permet également au Comité une surcharge de travail. Vous aurez ainsi la possibilité de consulté via le site le classement mis à jour régulièrement.

3 possibilités s'offrent à vous pour rentrer les feuilles de match :

- 1. Par mail à : fa081148@skynet.be et Frank8pool@msn.be**
- 2. Dans la boîte aux lettres au complexe sportif de Seilles**
- 3. Dans la boîte aux lettres au Select Pool à Andenne**

SANCTION : Si aucune des deux feuilles des équipes n'est rentrée à temps, l'équipe visitée sera pénalisée par un FORFAIT pour la date de match.

- Cotisation 40 euros à payer soit en liquide à un membre du comité, soit par virement sur le compte FNBA :

Numéro : BE74143078822507

BIC : GEBABEBB

En communication inscrire le nom du ou des joueurs et nom de l'équipe

Possibilité de paiement groupé par équipe.

- Les Cotisations doivent être payées pour le 1er Novembre, le joueur pas en ordre de cotisation à cette date sera déclaré FORFAIT depuis le début de saison pour les matchs et ne pourra également plus être aligné sur les feuilles de matchs jusqu'au paiement complet de sa cotisation.